



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET
DES FINANCES

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES
TERRITOIRES ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 22 février 2019

Lancement du Grand Prix National de l'Ingénierie 2019 (date limite de candidature : 28 mai 2019)

Le Grand Prix National de l'Ingénierie – GPNI – récompense, chaque année depuis 2006, une équipe ayant concouru à la conception, soit d'un produit, soit d'un projet remarquable dans le domaine de l'industrie ou de la construction. Ce grand prix vise à mettre en lumière l'ingénierie française dans toute sa diversité et ses composantes et à valoriser ainsi la valeur ajoutée de la prestation intellectuelle d'ingénierie, notamment en termes de recherche et développement et innovation, ainsi que son impact économique et social.

Ce concours est lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de la Cohésion des territoires (conseil général de l'Environnement et du Développement durable – CGEDD) et par le ministère de l'Économie et des Finances (Direction générale des entreprises – DGE), en partenariat avec [Syntec-Ingénierie](#) et en association avec le groupe Le Moniteur.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **mardi 28 mai 2019 à 12h00**.

Le projet récompensé pourra être au stade du concept, en cours de réalisation ou achevé.

Attribué conjointement par le ministère de la Transition écologique et solidaire, de la Cohésion des Territoires et de l'Économie et des Finances, le prix sera attribué pour chacune des catégories suivantes :

- **Industrie et Conseil en Technologies ;**
- **Construction et Aménagement ;**
- **Territoires et innovation** qui récompense un projet d'intérêt local ou conçu par une TPE ou PME innovante. Cette nouveauté 2019 amènera de futurs lauréats à proposer des solutions locales innovantes en régions.

Un Grand Prix distinguera un projet remarquable d'une des trois catégories.

Les candidatures seront appréciées au regard des critères suivants :

- l'inventivité, la technologie ou l'innovation déployée ;
- la pluridisciplinarité de l'équipe et sa capacité d'intégration des outils, des méthodes et des compétences ;
- l'apport spécifique de la fonction ingénierie à la faisabilité technico-économique du projet ;
- l'intégration des composantes du développement durable dans l'ingénierie du projet.

Anne-Marie LEVRAUT, vice-présidente du conseil général de l'Environnement et du Développement durable, assure la présidence du jury.

Le Grand Prix National de l'Ingénierie sera remis le jeudi 24 octobre 2019 lors du Meet'Ingé, événement mêlant professionnels, donneurs d'ordres et grand public.

En 2018, le Grand Prix a été décerné aux équipes d'Egis et d'Ingérop pour la conception-réalisation de Planète Nausicaá.

Le prix Industrie et Conseil en Technologies du Grand Prix National de l'Ingénierie est revenu aux équipes de SEGULA Technologies pour leur concept car futuriste : Hagora Pulse.

Le prix Construction/Aménagement du Grand Prix National de l'Ingénierie a récompensé les équipes d'Ingérop et d'Acora pour le Campus Recherche, Développement et Industrialisation du groupe Michelin, Uralad.

Le règlement du concours 2019 est disponible sur :
cgedd.developpement-durable.gouv.fr ou entreprises.gouv.fr ou syntec-ingenierie.fr

Contacts Presse :

Ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires :

Maud de Crépy	01 40 81 68 11
Mélanie Mouéza	01 40 81 23 73

Direction générale des entreprises - ministère de l'Economie et des Finances :

Anne Virlogeux	01 79 84 30 70
Pauline Manier	01 79 84 31 94

Syntec-Ingénierie :

Anne-Isabelle Perrin	01 44 30 49 77
----------------------	----------------